



# GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS

## ÉTAPE 1 CHOISIS TA CATÉGORIE

- Catégorie 1 : petite et moyenne section de maternelle
- Catégorie 2 : grande section de maternelle, CP
- Catégorie 3 : CE1, CE2
- Catégorie 4 : CM1, CM2
- Catégorie 5 : classes spécialisées
- Catégorie 6 : un dessin collectif, classes entières (centre de loisirs ou périscolaires)

## ÉTAPE 2 : DESSINE

Réalise un dessin en utilisant de la peinture, des crayons de couleur, des pastels ou des feutres (les collages, paillettes, gommettes, les techniques de tampons, de pochoirs ne sont pas admis). Pour les classes, tous les formats seront acceptés.

## ÉTAPE 3 : ENVOIE TON DESSIN

**Avant le : 7 février 2025.**

À l'association locale à l'adresse dans l'encadré ci-dessous. Pour la suite de la sélection, reporte-toi au règlement.  
Le Gagnant national de chaque catégorie sera récompensé. Son dessin sera également publié sur le site internet et sur d'autres supports de la PEEP.

Le nom, l'adresse, le n° de téléphone, le mail du participant ainsi que le nom de l'école et la classe devront être inscrits sur le document "autorisation de participation" glissé dans l'enveloppe qui sera collée au dos du dessin. La participation au Grand prix des jeunes Dessinateurs est gratuite. Le règlement complet au Grand Prix est déposé chez Maître Carolle Yana, huissier de justice, 5 cité de Phalsbourg, 75011 Paris. Il peut être obtenu sur simple demande écrite.

